



Collectivités religieuses, Etat et société

Programme national de recherche PNR 58

Summary sheet 19

CARTE D'IDENTITÉ

**Collectivités musulmanes
et régimes d'incorporation:
une comparaison de la
diaspora des ahmadis et
des alévis en Suisse**

Direction

Prof. Martin Sökefeld, Université de Berne

Collaboration

Sarah Beyeler, Virginia Suter Reich, Université de Berne

Pour en savoir plus

www.pnr58.ch → Projets → Les musulmans en Suisse

VUE D'ENSEMBLE

Les ahmadis et les alévis s'insèrent de manière différente dans la société suisse

Les collectivités musulmanes ahmadies et aléviennes abordent différemment leurs conditions d'intégration en Suisse. En réaction au discours sur l'islam, les ahmadis essaient par exemple de corriger les images négatives véhiculées sur cette religion. A l'inverse, les alévis se distancient des communautés religieuses musulmanes. De plus, pour les alévis et les ahmadis, trouver sa place en Suisse ne signifie pas la même chose. Tandis que les alévis cherchent à faire reconnaître leur collectivité par le droit public, les ahmadis veulent surtout l'acceptation sociale de leur foi. Ce sont les résultats auxquels une étude du Programme national de recherche 58 (PNR 58) est parvenue.

A côté des deux plus grandes communautés musulmanes que sont les sunnites et les chiïtes, la Suisse compte aussi les minorités musulmanes ahmadies et aléviennes (voir encadré). Ces dernières gèrent différemment les conditions d'intégration en Suisse, comme le montre une étude du Programme national de recherche 58 (PNR 58). La controverse autour du discours sur l'islam actuellement en cours en Suisse est un élément de ces conditions d'incorporation.

Les ahmadis défendent une confession islamique forte et visent surtout l'acceptation sociale de leur foi, et moins sa reconnaissance par le droit public. Ils font face à la problématisation de l'islam en tentant d'en corriger les images négatives. Pour ce faire, ils réalisent un travail intense de relations publiques et cherchent le dialogue avec la société majoritaire. En outre, ils soignent les contacts avec des personnalités comme des politiciens, des hommes de foi chrétiens ou des journalistes. Ils les laissent aussi parler au nom de leurs revendications. Cette stratégie a plusieurs fois été payante. En 2005, par exemple, des porte-parole externes de ce type ont contribué,

lors d'une séance d'information des ahmadis, à ce que la population thurgovienne renonce à faire recours contre une mosquée prévue par les ahmadis.

Les alévis adaptent leur activité à la situation locale

Les alévis aussi ont un lien avec la foi traditionnelle musulmane. Dans les représentations de foi aléviennes se trouvent des éléments musulmans, provenant avant tout du chiïsme et du soufisme, mais aussi des influences du christianisme précoce. Aujourd'hui, seule une partie des alévis vivant en Suisse se considèrent comme musulmans. Lorsqu'ils parlent de l'islam, ils se distancient des communautés musulmanes qui sont parfois perçues négativement et insistent sur leur autonomie. Cette manière de se comprendre s'illustre par exemple par le fait que les alévis visent à être reconnus par le droit public au niveau local. Pour y parvenir, ils adaptent leur activité au contexte local. Dans les cantons où le cadre légal ne permet pas de reconnaissance par le droit public des communautés religieuses immigrées, les alévis s'engagent par exemple pour les droits politiques de leurs membres. Dans les régions où les

migrants ont tendance à être marginalisés et donc où il n'existe aucune chance que leurs droits politiques se renforcent, les associations aléviées proposent diverses activités comme des cours de langue ou des séances d'information.

Des conflits à cause d'interprétations différentes

Les aléviés sont organisés en 14 associations locales autonomes peu hiérarchisées. Ces structures souples permettent l'émergence d'opinions contradictoires: seules 11 associations appartiennent par exemple à l'association faïtière aléviée. Les trois autres considèrent que l'alévisme est plus ancré dans l'islam que ne le sont les dirigeants de l'association faïtière. Des représentations très différentes peuvent émerger de l'alévisme. Diverses interprétations le voient comme une conception du monde, une manière de vivre, une organisation sociale ou comme

le seul vrai islam. Il y a donc chez les aléviés de Suisse plusieurs personnes clés qui s'expriment au nom de leur communauté.

Les ahmadis, une organisation hiérarchique

Les ahmadis s'organisent quant à eux de manière très hiérarchique. Les 14 collectivités locales de Suisse se structurent en sous-organisations d'âge et de genre avec chacune leur propre chef. La communauté suisse, la Jamaat, dépend de l'émir et de l'imam (vice-émir). Ce modèle s'applique à toute la communauté ahmadie et explique la forte intégration de la Jamaat suisse dans cette communauté. Les membres s'identifient fortement avec la communauté et entretiennent des contacts réguliers entre eux. Ce sont surtout l'imam de la mosquée Mahmud de Zurich, l'émir et le porte-parole qui s'expriment dans la sphère publique.

Le développement des diasporas ahmadie et aléviée en Suisse

En Suisse, les communautés ahmadies et aléviées se sont développées différemment. La première collectivité ahmadie s'est formée en 1946 à Zurich. Elle a érigé dans les années 1960 la mosquée Mahmud, dans cette même ville. Jusque dans les années 1970 des musulmans de tous types fréquentaient cette mosquée. Cela a changé avec l'apparition d'associations musulmanes à caractère ethnique et à la suite de certains résultats politiques: en 1974, lorsque la Ligue islamique mondiale et plus tard le gouvernement pakistanais ont proclamé les ahmadis minorité non musulmane, la communauté ahmadie de Suisse a été de moins en moins acceptée par les autres communautés musulmanes. En raison de la forte répression due au processus d'islamisation en cours au Pakistan, beaucoup d'ahmadis se sont enfuis après 1984, entre autres en Suisse. Aujourd'hui entre 700 et 800 ahmadis, provenant en majeure partie du Pakistan, vivent ici répartis en 14 collectivités locales. D'autres communautés musulmanes ne les ont jusqu'à aujourd'hui pas reconnus comme communauté islamique, mais on peut observer quelques rapprochements.

Les aléviés vivant en Suisse viennent de Turquie. La première association aléviée de Suisse a été fondée en 1992 à Bâle. Les membres fondateurs concevaient l'alévisme comme une communauté culturelle au sein de l'islam. L'engagement associatif comprenait en particulier la pratique culturelle et religieuse ainsi que la transmission aux jeunes générations. L'association a bénéficié d'une affluence constante. Lorsque des islamistes perpétrèrent un incendie criminel en 1993 lors d'un festival culturel alévi en Turquie, les aléviés organisèrent des manifestations de contestation à Bâle et dans d'autres endroits de Suisse. Ces protestations donnèrent l'impulsion pour la fondation d'autres associations aléviées. Ces associations locales se rassemblèrent en 1998 sous l'organisation faïtière «Fédération suisse des aléviés». Elle les soutient dans leur activité et s'engage avec des associations faïtières d'autres pays pour la reconnaissance officielle de l'alévisme en Turquie.